



UNION POUR LA NATION CONGOLAISE

« U.N.C »

Parti politique enregistré par l'Arrêté Ministériel
n° 111 du 19 juin 2010

Le Président National

NOTE CIRCULAIRE N° 0004/PN/VK/2015 DU 27. APR 2015

Il est demandé à tous les Secrétaires Fédéraux de la diaspora d'informer à tous les membres de leurs fédérations désireux d'être candidats aux élections provinciales de 2015, d'adresser leurs intentions de candidature aux Secrétaires Fédéraux des provinces dans lesquelles ils veulent se porter candidats.

Fait à Kinshasa, le 27 avril 2015.

Vital KAMERHE



UNION POUR LA NATION CONGOLAISE

« U.N.C »

Parti politique enregistré par l'Arrêté Ministériel
n° 111 du 19 juin 2010

Le Président National

NOTE CIRCULAIRE N° 0002 /PN/VK/2015 DU 02 APR 2015

Il est demandé à tous les Secrétaires Fédéraux de différentes provinces de donner mandat, à leur tour, aux sectionnaires respectifs de différents territoires de leurs fédérations, afin de retirer les formulaires de candidature pour les élections provinciales et d'accomplir toutes les formalités y relatives.

Fait à Kinshasa, le 02 APR 2015

Vital KAMERHE



Bureau : Croix Rouge n°3, Commune de Barumbu, Kinshasa,

Sites : www.unc-rdc.org - www.vital-kamerhe.com e-mail : chrislangu@yahoo.fr

Tél. : 0815043705 - 0998447748 N° compte Biac : USD 33003728601 et CDF 33003728601



UNION POUR LA NATION CONGOLAISE

« U.N.C »

Parti politique enregistré par l'Arrêté Ministériel
n° 111 du 19 juin 2010

Le Président National

NOTE CIRCULAIRE N° 0003/PN/VK/2015 DU 04 APR 2015

Il est porté à la connaissance de tous les membres des fédérations de l'UNC/Kinshasa qui ont exprimé leurs ambitions pour les élections provinciales d'octobre 2015, que, conformément aux articles 25 alinéa 8 et 26 des Statuts, la Direction Politique Nationale organise, ce mardi 05 mai 2015 à 10 heures au siège de l'Interfédéral de l'UNC/Kinshasa, une séance des primaires pour l'approbation des listes du Parti.

Pour ce faire, la présence des candidats qui ont été proposés au Secrétaire Interfédéral Ville de Kinshasa par leurs fédérations respectives et de tous les autres candidats qui ne l'ont pas été, est exigée.

Fait à Kinshasa, le 04 APR 2015

Vital KAMERHE



- C.C : - Secrétaire Interfédéral Ville de Kinshasa
- Président Interfédéral de la Jeunesse Ville de Kinshasa
- Présidente Interfédérale de la Femme Ville de Kinshasa
- Tous les Secrétaires Fédéraux Ville de Kinshasa
- Coordonnateur a.i Cellule Electorale Nationale
- Chargée Cellule Electorale Ville de Kinshasa

Bureau : Croix Rouge n°3, Commune de Barumbu, Kinshasa,

Sites : www.unc-rdc.org - www.vital-kamerhe.com e-mail : chrislangu@yahoo.fr

Tél. : 0815043705 - 0998447748 N° compte Bâc : USD 33003728601 et CDF 33003728601



UNION POUR LA NATION CONGOLAISE
« U.N.C »

Parti politique enregistré par l'Arrêté Ministériel
n° 111 du 19 juin 2010

Le Président National

NOTE CIRCULAIRE N° 0004 /PN/VK/2015 DU 04 APR 2015

Il est demandé, en vue de la désignation des candidats pour les élections provinciales d'octobre 2015, à tous les Secrétaires Fédéraux de l'UNC de différentes provinces et à tous les sectionnaires de différents territoires d'organiser, dans la transparence, les primaires entre tous les membres du Parti qui ont exprimé leurs ambitions et de transmettre hic et nunc les listes retenues auprès de la Direction Politique Nationale pour approbation, conformément aux articles 25 alinéa 8 et 26 des Statuts.

Le nombre des sièges étant limité, il leur est demandé en outre, de prendre contact avec les partis alliés, membres de la CVAD afin d'introduire, le cas échéant, certains candidats de l'UNC sur leurs listes.

Il leur est exigé enfin, avant tout dépôt des listes retenues par le Parti à la CENI, d'attendre le mot d'ordre qui sera donné à l'issue des concertations en cours entre la CENI et l'opposition politique.

Fait à Kinshasa, le 04 APR 2015

Vital KAMERHE



C.C : - Secrétaire Général a.i
- Président du Conseil National